

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 17 décembre 2004
(convocation du 8 décembre 2004)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Décembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 00 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence successivement de M. CANIVENC Doyen d'âge et de M. Alain ROUSSET, Président élu de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, M. BOCCHIO Claude, M. BRANA Pierre, M. BREILLAT Jacques, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme BRUNET Françoise, M. CANIVENC René, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CARTRON Françoise, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michèle, M. DAVID Alain, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAORO Michèle, M. FAVROU Jean-Pierre, M. FAYET Guy, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FERRILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOUDEBERT Henri, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MARTIN Hugues, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. PIERRE Maurice, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. PUJOL Patrick, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SEUROT Bernard, M. SIMON Patrick, M. SOUBIRAN Claude, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BELIN Bernard à M. SAINTE-MARIE Michel
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André
Mme DESSERTINE Laurence à M. BRON Jean-Charles (à partir de 13 H 30)
M. FERRILLOT Michel à M. BAUDRY Claude (à partir de 12 H 30)
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge (à partir de 12 H 30)
Mme ISTE Michelle à M. GUICHARD Max (à partir de 12 H 30)
M. JAULT Daniel à Mme DELAUNAY Michèle (à partir de 12 H 30)
Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel (à partir de 12 H 30)
M. LOTHaire Pierre à M. DUCHENE Michel (à partir de 11 H 30)

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
Mme NOEL Marie-Claude à M. HURMIC Pierre
Mme PUJO Colette à M. QUERON Robert (à partir de 13 H 30)
M. QUANCARD Joël à M. CAZABONNE Didier
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (à partir de 12 H 30)
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent (à partir de 11 H 00)
Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (à partir de 12 H 30)

LA SEANCE EST OUVERTE PAR M. CANIVENC, DOYEN D'ÂGE

Association Action Aquitaine Portugal-
□ Subvention de la Communauté Urbaine au titre de l'année 2004 - Convention -
Autorisation- Décision

MMonsieur SAINTE-MARIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Action Aquitaine Portugal, fondée le 7 mars 1990 a pour objet de promouvoir les échanges économiques, scientifiques et culturels entre l'Aquitaine et le Portugal, notamment la région nord dans le cadre des relations européennes.

Plus particulièrement dans le domaine économique, cette association a créé « le club d'entreprises luso françaises » qui véhicule un message fort des responsables de PME et PMI entre le Portugal et la métropole bordelaise.

Cette structure permet des échanges économiques importants. Un des principaux exemples est donné annuellement dans le cadre de la foire internationale de Bordeaux.

En 2004, il a été enregistré un vaste potentiel d'affaires par la présence de nombreux chefs d'entreprises luso françaises ainsi que la représentation d'offices de tourisme du Portugal.

Action Aquitaine Portugal envisage également de renforcer à Bordeaux un centre portugais à vocation économique. Cette association possède déjà un important potentiel de relations avec des interlocuteurs portugais qui permet de favoriser et développer les échanges à caractère promotionnel. Afin de lancer ce vaste projet intitulé « consortium économique » une première réunion s'est tenue à Porto le 15 septembre dernier en présence de représentants des chambres de commerce de Bordeaux et Porto et du comité de la foire de Bordeaux. Un calendrier d'actions est en cours d'élaboration afin que des rencontres et échanges se tiennent annuellement tant à Porto qu'à Bordeaux.

Au travers de ces activités cette association réalise gracieusement pour la Communauté Urbaine de Bordeaux, des travaux de traduction, d'interprétariat et la mise en œuvre de la logistique pour la réception de délégations portugaises à Bordeaux ou entre villes jumelées avec des villes de la Communauté urbaine.

De plus, l'association Action Aquitaine Portugal a été à l'origine de la mise en place d'un comité des villes jumelées en Gironde et plus particulièrement avec celles des villes de la Communauté Urbaine dont la première réunion s'est tenue à l'Hôtel de la Communauté Urbaine le 3 octobre 2003. Suite à cette rencontre, l'Association Action Aquitaine Portugal a servi de support logistique à cette instance qui aura pour but de coordonner les actions à caractère économique, culturel, touristique, et d'aider à la recherche de financements d'activités qui pourraient être octroyés au niveau européen. A cet effet, les responsables de cette nouvelle structure doivent se rapprocher de l'association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (A.F.C.C.R.E.) afin d'établir des dossiers de demande de subventions concernant des actions communes à mener avec des villes jumelées Franco-portugaises.

Souhaitant poursuivre les relations engagées, l'association Action Aquitaine Portugal projette des interventions dont les fils conducteurs principaux des missions sont les suivants :

- activités dans le domaine d'échanges économiques et promotionnels
- aide logistique pour la coopération technique dans le secteur des transports urbains, du tramway de Bordeaux et du métro de Porto
- continuité des actions dans le domaine de la réhabilitation des quartiers anciens et sauvegarde du patrimoine à Porto et Bordeaux
- contribution à la mise en place d'un comité des villes jumelées Franco-portugaises
- création d'un consortium économique entre Porto et Bordeaux

Eu égard aux actions envisagées, aux organisations précitées et au budget prévisionnel de fonctionnement de l'association, celle-ci sollicite la participation de la Communauté Urbaine à hauteur de 5.600 euros en 2004.

Le bilan prévisionnel a été arrêté pour l'année susvisée comme suit :

DEPENSES	EUROS
Frais de fonctionnement	12.800
Frais de personnel	17.000
Assurances	200
Missions promotionnelles	3.200
Fonds d'organisation	12.800
Loyer	0
TOTAL	46.000

RECETTES	EUROS
Participation ville de Bordeaux	5.600
Participation C.U.B.	5.600
C.N.A.S.E.A.	17.000
Comité des expositions Bordeaux	1.500
Institutions du Portugal	13.000

Cotisations	2.500
Autofinancement	800
TOTAL	46.000

Dans ces conditions, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs de bien vouloir :

- ❖ Décider d'attribuer à l'association Action Aquitaine Portugal une participation d'un montant de 5.600 euros pour le financement de ses actions au titre de l'exercice 2004.

- ❖ D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée et à intervenir en vue de régler les modalités de versement de la participation communautaire.

La dépense correspondante sera imputée sur le chapitre 65, article 6574, fonction 04 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 décembre 2004

,
Pour expédition conforme,
Le Président

Alain Rousset

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
20 JANVIER 2005